



Programme de formation

Format

Papier-Informatique

Diffusion

Externe et Interne

Date de création du programme : 25 mai 2021

Date de mise à jour du programme : 30 Octobre 2024

MISE A JOUR FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES (G.S.U. 2)

Avant toute inscription, merci de prendre connaissance des objectifs et de vérifier le public concerné, les prérequis et l'adéquation avec vos besoins

OBJECTIFS	Améliorer la prise en charge des urgences vitales, potentielles et des situations sanitaires exceptionnelles au sein d'un établissement de santé
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none">- Identifier une situation d'urgence à caractère médical et assurer sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée. (Urgences vitales)- Identifier une situation d'urgence à caractère médical et assurer sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée. (Urgences potentielles)- Participer à la réponse à une urgence collective ou à une Situation Sanitaire Exceptionnelle. <p>Modalités d'évaluation des objectifs opérationnels : Évaluable avec mise en situation et quiz</p>
OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	Arrêté du 24 avril 2012 Décret du 24 avril 2012 Arrêté du 30 décembre 2014 Validation tous les 4 ans
PUBLIC CONCERNE	Tout professionnel possédant les prérequis cités ci-dessous
PRE-REQUIS	L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 destinée aux professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers
MODALITES D'ACCES A LA FORMATION	Agents internes au CHMY : L'inscription est réalisée par l'encadrement selon les modalités de l'établissement Professionnels externes à l'établissement : Contact par mail ou téléphone au secrétariat du CESU
PROGRAMME DE LA FORMATION	Protection, alerte et respect des règles élémentaires d'hygiène Arrêt d'une hémorragie Désobstruction des voies aériennes Conduite à tenir face à une inconscience Conduite à tenir face à un arrêt cardiaque et utilisation de la défibrillation automatisée externe Conduite à tenir en cas d'accouchement inopiné Présentation du matériel d'urgence Conduite à tenir face à un malaise Conduite à tenir face à un traumatisme Sensibilisation aux différents plans de secours et risques nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques
DUREE	1 journée

NOM et PROFIL DES INTERVENANTS	Enseignants et formateurs au Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de l'Allier Cursus de formation décrit dans l'arrêté du 30 décembre 2014
NOMBRE DE PARTICIPANTS	10 personnes par groupe
DATES	Dates public CHMY : Groupe 1 : 08 Janvier 2025 Groupe 2 : 14 Mars 2025 Groupe 3 : 20 Juin 2025 Groupe 4 : 02 Octobre 2025 Groupe 5 : 02 Décembre 2025 Dates public extérieur : contacter le CESU
CLOTURE DES INSCRIPTIONS	6 semaines avant la date de formation
LIEU	Hôpital d'Yzeure – Pavillon Administration – 1er étage (côté gauche)
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES	Pédagogie active : Apports théoriques complémentaires Exercices pratiques Mises en situation Questionnement et analyse
EVALUATION	Modalités d'évaluation en début /fin de formation : - Tableau de l'apprenant Modalités d'évaluation en fin de formation : - Questionnaire à chaud
COUT DE FORMATION	Etablissement extérieur : contacter le CESU
ATTESTATION	Une attestation de participation est remise à l'issue de la formation à chaque participant ayant suivi l'ensemble de la formation.
CONTACT	Secrétariat CESU : cesu03@ch-moulins-yzeure.fr Téléphone : 04.70.35.78.51

Adaptation : le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle : oui non

Si oui, le CHMY prendra contact avec vous pour les adaptations à prévoir.